

Lors de la séance du conseil municipal du 22 janvier 2015, les points suivants ont été étudiés :

L'essentiel des dépenses de la commune portera sur le nommage et la numérotation des routes et des chemins, les travaux de mise en sécurité incendie des salles des fêtes et mairie ainsi que sur les études à mener pour le projet d'une nouvelle salle des fêtes.

Compte tenu de la conjoncture le versement de subventions sera réduit au strict minimum, les abonnements téléphoniques feront également l'objet d'une révision.

Le schéma de mutualisation devra être mis en place au plus tard en septembre 2015.

Le prix de location de la salle polyvalente augmentera à compter du 1^{er} février 2015.

Pour les habitants de Chevroux :

- du 1^{er} mai au 30 septembre : 60.00 €
- du 1^{er} octobre au 30 avril : 80.00 € (60 € + 20 € de chauffage)

Pour les demandes extérieures :

- du 1^{er} mai au 30 septembre : 80.00 €
- du 1^{er} octobre au 30 avril : 100.00 € (80 € + 20 € de chauffage)

Les agents ont réalisé des travaux habituels pour cette période de l'année.

La visite des routes et chemin est prévue le samedi 14 février à 9 h 00.

S'agissant du projet nommage et numérotation des routes, après un exposé des possibilités offertes par différentes entreprises, un vote à main levée a été réalisé pour le choix :

1/ De la couleur du fond panneaux des noms de rues, de l'écriture, du filet, de la police et la présence ou non de l'armoirie de CHEVROUX

2/ De la couleur du fond des plaques de numérotation et de l'écriture

3/ De la matière, du diamètre et de l'épaisseur des poteaux.

Pour les panneaux de nom de rue : le fond sera « crème » avec une écriture « bordeaux »

Le filet sera « standard », la police retenue est « Helvetica », la mention « CHEVROUX » sera insérée au centre du liseré supérieur et il n'y aura pas d'armoirie.

Pour les plaques de numérotation, le fond sera « crème » avec un filet et une écriture « bordeaux ».

En raison des travaux, les salles des fêtes ne seront pas louées en février 2015.

Le compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du 22 décembre 2014 est présenté par un conseiller.

A noter que les tarifs de la redevance des Ordures Ménagères ont changé, en 2015 ils seront de 72 € par personne au foyer, de 204 € pour 3 personnes et de 249 € pour 4 personnes.

Une réflexion sera menée très prochainement sur l'accessibilité des ERP pour les personnes en situation de handicap.

La cérémonie des vœux du Maire s'est bien déroulée, la majorité des conseillers était présente, le projet de nommage et de numérotation des rues a été présenté aux personnes présentes à la cérémonie.

Le bulletin municipal est en cours de validation.

Un règlement du cimetière municipal a été adopté à l'unanimité et M. le Maire est autorisé à signer tout document afférant à ce dossier.

Un bilan des opérations réalisées par le CPINI de CHEVROUX élaboré par le SDIS de l'Ain a été présenté à l'ensemble des conseillers.

Monsieur le Maire présente les remerciements de la famille de M. DURAND Raymond à la municipalité pour son geste à l'occasion de ses funérailles.

CHEVROUX, LE 23 JANVIER 2015